

Une anthropologie de la participation vue de Lille-Sud¹

Ana M. MELO et Soraya S. SIMÕES

Introduction

Comme le montrent des travaux sur les grands projets urbains et l'analyse des processus contemporains de rénovation urbaine, la notion de quartier est devenue un instrument « commode de production en commun, par des acteurs différents » (Genestier, 1999). Dans le cadre des dynamiques liées à la démocratie participative, cette échelle est souvent présentée comme idéale pour l'implication citoyenne. Celle-ci passe par un lexique qui transforme les habitants en *partenaires*, en *acteurs* de la rénovation de leurs quartiers – ou, selon l'actuelle échelle d'appréhension politique de la vie citadine, en acteurs de la rénovation de leurs propres *milieux*. Tout indique l'intérêt d'établir un engagement moral, parti pris de cette nouvelle ingénierie sociale où le citoyen devient avant tout un *prochain* (Ricoeur, 1990).

La politique actuelle de rénovation urbaine française place l'individu dans son *milieu* et l'exhibe comme personnage local actif dans le maintien de la cohésion sociale. L'habitant – notamment le locataire des grands ensembles – figure en tant que tel, de la manière la plus personnalisée possible, dans les discours et interactions tenues publiquement avec les acteurs de la planification, surtout des élus et bailleurs.

La notion de *drame social*² nous permet de traiter la rénovation urbaine comme processus au long duquel une réflexivité aiguë des habitants affectés par les interventions mène à la formation de ce que Turner qualifie de *communauté d'affliction* (Turner, 1972). Devant l'événement constitué par l'annonce de la

-
1. Ce texte est une version remaniée d'un article publié par la revue *Biblio 3W* (MELO A. M., SIMÕES S. S., « Considerações acerca de um drama : a renovação urbana em Lille-Sud. », *Biblio 3W. Revista Bibliográfica de Geografía y Ciencias Sociales*, Universidad de Barcelona, Barcelona, n° 937, vol. XVI, 25/08/2011).
 2. Selon Turner, la notion de *drame social* « consiste en un modèle à quatre étapes, provenant de la rupture d'une relation donnée vue comme cruciale dans le groupe en question, relation qui lui fournit non seulement son contexte, mais aussi beaucoup de ses objectifs, à travers une phase d'amplification rapide de la crise vers la plus importante ligne dichotomique de clivage du groupe, à l'application de moyens légaux ou des rituels de réparation ou réconciliation des parties en conflit dans le domaine de l'action. Le stade final est l'expression publique et symbolique de la réconciliation ou de la rupture irrémédiable. » (TURNER, 1972, p. 78-79). Cf. aussi MELLO, VOGEL, SANTOS, 1981.

rénovation urbaine, une intense production collective de récits élabore et organise l'expérience de ces habitants, ainsi qu'elle permet d'orienter leurs actions. Le vécu de l'expérience du renouvellement urbain et les stratégies politiques destinées à mettre en œuvre les opérations seront l'objet de notre attention.

À Lille, l'intrigue que nous allons présenter débute le soir du 18 janvier 2006. Devant 500 habitants présents à la réunion de présentation du GPU (Grand Projet urbain) pour la rénovation urbaine du quartier de Lille-Sud, la maire a annoncé la « bonne nouvelle » : une « ville pour tous », idéal dont la réalisation passera par la métamorphose de leurs quartiers. Ce quartier configure la principale zone d'intervention du GPU de Lille, où un ensemble de partenaires, dont l'Agence nationale de rénovation urbaine (ANRU), investit 250 des 482 millions d'euros destinés à la réalisation du GPU. Ces interventions pour la période 2006-2013 englobent plusieurs actions, parmi lesquelles la démolition et la reconstruction de logements sociaux³.

Ayant choisi d'analyser la rénovation urbaine à Lille-Sud à partir de la notion de drame social, le choix méthodologique d'observer les interactions entre les habitants de ce quartier et les professionnels de la planification (élus, urbanistes, bailleurs et d'autres *experts*) dans les arènes créées autour de la rénovation urbaine nous a permis d'identifier les limites actuelles de la communication entre les parties concernées⁴.

Carrel et Rosenberg défendent l'idée que la transformation des modes d'action collective, d'une part, et l'injonction de la mixité sociale de l'autre, tendent à fragiliser les dynamiques collectives d'opposition à la rénovation urbaine (Carrel, Rosenberg, 2011). Notre analyse rejoint la leur quand elles soulignent que « si les temps et les lieux de concertation se sont développés au fil des années 1990 et 2000, avec l'apparition d'une législation rendant la concertation obligatoire », cela se fait sans « lien avec les décisions réellement prises *in fine* ». Donzelot et Epstein rappellent aussi que « la pratique de la rénovation urbaine et sociale [...] constitue un domaine privilégié d'expansion du vocabulaire de la participation », et rajoutent qu'en France « nous cherchons dans la participation beaucoup plus une légitimation de la décision qu'une mobilisation pour l'action » (Donzelot, Epstein, 2006).

Si nous adhérons aux conclusions de ces analyses, nous considérons qu'il faut ajouter à ces raisonnements un élément : dans certains contextes locaux comme à Lille, les procédures de concertation autour des projets urbains de l'ANRU, quand bien même elles n'impliquent pas de modifications significatives des projets, « mettent les formes », à la fois en mettant en scène une participation conviviale et en proposant un suivi individualisé. Or, ce respect des formes joue un rôle fondamental pour déstabiliser les résistances qui auraient pu surgir. À Lille,

3. Le GPU de Lille porte sur 2 sites principaux (les quartiers de Lille-Sud et de la Porte de Valenciennes) et sur 14 « sites associés » dans 6 autres quartiers lillois.

4. Entre septembre 2007 et avril 2010 nous avons participé en tant qu'observatrices à des réunions de concertation autour des principales opérations urbaines à Lille-Sud, et nous avons mené des entretiens libres avec des acteurs concernés par ces opérations (habitants, élus, bailleurs et techniciens de la ville).

la mixité sociale a été utilisée comme un argument en faveur de la rénovation (et la démolition) des quartiers touchés par la politique de la ville. Les réunions de concertation autour du GPU ont servi aux différents acteurs de la planification pour désamorcer les contestations.

Après avoir souligné la façon dont la « considération publique⁵ » vise à obtenir une adhésion des citoyens, nous insisterons sur le fait que les incitations à quitter le quartier sont justifiées par la promotion de la mixité sociale.

Dissocier les interventions actuelles de celles du passé : le gain d'importance de la « considération publique »

Au cours d'une réunion entre les élus et « professionnels » dans un des nouveaux équipements de Lille-Sud (la Halle de Glisse) en 2008, le maire de quartier révéla l'une des orientations du GPU : dissocier ce projet des interventions du passé. En effet, à une question sur le nombre de familles qui devraient quitter Lille-Sud en raison de la rénovation urbaine, il répondit que le GPU n'était pas un projet de « rénovation urbaine », terme évoquant des interventions critiquées aujourd'hui pour leur caractère autoritaire et traumatique, mais un projet de « renouvellement urbain », terme en phase avec les interventions actuelles, où l'opinion des habitants est prise en compte et leurs souhaits respectés.

Cependant, lors de notre recherche, nous allions découvrir que bien des interventions en cours ne se distinguaient pourtant pas substantiellement de celles du passé : malgré le changement lexical, les relogements demeurent une pratique courante dans l'opération actuelle, comme cela a été le cas pour les interventions qui ont donné naissance aux grands ensembles à Lille. En revanche, c'est essentiellement la conduite du processus qui s'est transformée. Elle est marquée par la considération affichée publiquement par les détenteurs du pouvoir envers les habitants. Ainsi, les traumatismes anciens, comme ceux produits par la destruction des Biscottes⁶ (quand des familles avaient dû quitter leur logement et avaient été relogées ailleurs sans consultation), ne sont pas négligés.

Pour éviter que des blessures mal cicatrisées soient rouvertes, une articulation complexe entre diverses institutions engagées dans le projet prend en charge un « suivi personnalisé » des familles des immeubles qui seront démolis. Malgré la grande diffusion d'informations, la prise en charge des coûts du déménagement par les institutions impliquées, l'offre d'une future résidence dans le même

5. Nous reprenons le terme utilisé par Oliveira pour désigner « les demandes de reconnaissance » de problèmes qui peuvent être partagés de manière intersubjective par un ensemble de personnes affectées, mais qui toutefois « ne peuvent [...] pas être complètement reçues sur le plan de la définition de normes, de lois ou de règles orientant l'action des acteurs, qui sont débattues et éventuellement sanctionnées dans le cadre de la sphère publique. Il y a une dimension importante de la reconnaissance et de la considération dont la mise en œuvre requiert une dramatisation qui, en principe, aurait lieu dans l'espace public ou sur le plan des interactions » (OLIVEIRA, 2005, p. 7).

6. Des barres de 18 étages dynamitées en 1989. Ce processus a été d'autant plus traumatisant qu'une partie des familles avait déjà connu le déménagement forcé (ceux qui venaient du Vieux-Lille, quartier cible d'opérations de rénovation dans les années 1970).

quartier et les nombreuses réunions de concertation, le dialogue reste difficile entre les professionnels de la planification et une bonne partie de la population touchée par un déménagement qui n'est pourtant pas négociable.

L'imposition du déménagement met en évidence la vulnérabilité des locataires des logements sociaux. Les réactions des personnes concernées face à la nouvelle du relogement échappent au contrôle de la planification. De la même façon, les revendications formulées par cette « communauté d'affliction », qui vont des indemnités pour préjudice moral⁷, jusqu'au refus de se rendre aux réunions de concertation, peuvent difficilement être prises en compte par les porteurs du projet, sauf à le remettre en cause.

Lors de la soirée de janvier 2006, quand la maire de Lille a annoncé la « bonne nouvelle », nombreuses étaient déjà les questions : quels immeubles seraient démolis ? Que construirait-on à la place ? Quels déménagements étaient prévus ? Le long silence qui a duré jusqu'au milieu de l'année 2008, lorsque les réunions de concertation ont enfin commencé, n'a fait que contribuer à augmenter les attentes, d'autant qu'en parallèle les habitants ont pu observer la mise en place de grands équipements à Lille-Sud tels que l'Hôtel de Police, la Halle de Glisse et le Faubourg des Modes⁸. Cette attente, pendant laquelle la population a assisté passivement au début du changement du quartier, a contrasté avec l'énorme profusion d'informations à la reprise des réunions en 2008. L'annonce des démolitions, bien qu'attendue, a eu un grand impact, car les délais accordés par la convention limitaient les marges d'inflexion du projet, et par conséquent la réception des demandes locales.

Au cours d'une réunion avec un public nombreux, devant un groupe d'élus, de bailleurs et d'architectes qui justifiaient la démolition des immeubles face à des habitants perplexes, un monsieur a levé la main et, avec un accent très fort, a prononcé de manière inattendue : « J'habite ici il y a 40 ans. » Sa participation s'est résumée à cette phrase qui relativisait les avantages que pouvait offrir un nouvel appartement présenté par des *experts* à l'aide de documents *PowerPoint*.

Les limites du dialogue entre planificateurs et population pouvaient également être perçues lors des réunions dans les secteurs caractérisés par l'existence de forts réseaux de voisinage. La tension face à la menace de leur dissolution par le relogement y était explicitée au travers une « rhétorique du ressentiment » (Oliveira, 2005), où le sentiment de « mésestime » et d'« insulte morale » marquait les discours⁹. D'un autre côté, comme l'argumente la mairie, certains habitants n'ont pas manifesté d'indignation devant l'annonce de la rénovation.

7. Cf. le journal *20 Minutes* (« Des indemnités pour les habitants », 20/01/2006, p. 3), où le président de l'Association de défense des locataires de la résidence sud manifeste l'indignation des locataires et revendique des indemnités, ainsi qu'un tiers des sièges des instances de décision du projet pour des habitants de Lille-Sud.

8. Ces équipements ont changé le principal axe d'entrée du quartier, mais n'ont pas réussi à obtenir l'adhésion des habitants. Ils ont été projetés par les pouvoirs publics pour attirer un public extérieur au quartier, mais sont vus par plusieurs habitants comme leur étant inaccessibles, voire comme une « invasion », ou encore l'expression du désir manifeste de « les chasser ».

9. À propos d'une opération annoncée par un élu, un habitant interroge : « C'est où ça ? Nous voulons rester ici, avec nos familles, et non pas aller dans des endroits qu'on ne connaît pas ! Qu'est qu'on va dire à nos parents ? Vous ne nous écoutez même pas ! »

La « considération publique » du drame : un moyen d'obtenir l'adhésion des forces vives du quartier ?

Dans un drame social, la formation d'une *communauté d'affliction* définit et distingue les affligés des bénéficiaires du processus (Mello, Vogel, 2005). L'annonce de la rénovation distingue les habitants entre ceux qui veulent rester et ceux qui pourront déménager. Rester et résister renvoie à l'engagement dans une cause collective face au GPU ; adhérer au projet et partir renvoie à des raisons d'ordre personnel et dégagées de contraintes parfois imposées par cette communauté. Cette segmentation spatiale permise par la rénovation instaure ainsi une opposition morale, même si des positions intermédiaires entre ces deux postures existent.

La « déconsidération », base sur laquelle est structurée la rhétorique du ressentiment observée dans les arènes du GPU, se caractérise « par un acte ou une attitude agressant des droits de nature éthico-morale ». À la différence des agressions contre certains droits prévus par la loi, la déconsidération « ne peut se traduire immédiatement en indices matériels » (Oliveira, 2005, p. 3), car elle comporte une dimension subjective. Le contenu de cette rhétorique est cependant reconnu par les planificateurs, soit dans les entretiens, soit dans les discours prononcés dans les arènes publiques, comme l'expression d'un mécontentement légitime (comme le dit un élu : « On comprend très bien pourquoi le monsieur s'est emporté. »)

Si empêcher les démolitions semble inconcevable dans les réunions de concertation, on note cependant qu'il y a des manières de métamorphoser l'inconcevable désaccord à travers des compensations ouvertes à des négociations¹⁰. À Lille-Sud, cela passe par l'effort d'établir une synergie entre élus et participants de ces réunions. Lors de ces dernières, on y observe une somptueuse distribution de cadeaux. Aux habitants, on offre un vaste matériel informatif : des brochures didactiques sur le processus de déménagement, des stylos, blocs-notes, porteclés et dossiers avec le logo du GPU ou de la ville. Ici ce qui compte c'est non seulement le matériel offert, mais aussi la manière de l'échanger – rituellement, pendant les réunions de concertation, où, après leur remise aux participants, ces primes sont présentées par un élu devant un public plus ou moins séduit. Comme fermeture du cycle rituel, un « pot d'amitié » est servi. À ce moment-là, scène et orchestre se défont et tous circulent en échangeant des opinions, des commentaires et des politesses, qui ne sont « qu'un des termes d'un contrat beaucoup plus général et beaucoup plus permanent » (Mauss, 2007, p. 71).

Pour les présentateurs et le public, l'effet du don d'ouverture transcende la relation stricte du *droit* contenu dans une politique, comme la politique de participation. Les planificateurs *donnent*, les habitants *reçoivent*, et en agissant de la sorte, beaucoup finissent par *rendre* à la mairie en offrant un don qui verrouille, sous la forme d'une *participation* constante dans les réunions, rendant ainsi possible la réalisation du projet (Malinowski, 1963).

10. A. Deboulet arrive au même constat dans ses analyses : la concertation « ne porte pas sur la définition même du projet de démolition, jugée sans doute trop délicate pour être discutée et en tout cas peu compatible avec la temporalité du projet » (DEBOULET, 2009, p. 101-120).

Avec la réception de l'objet offert dans des circonstances solennelles, les participants – *acteurs, personnalités* ou *forces vives*, comme sont publiquement qualifiés des habitants et membres des associations locales dans les discours politiques – rendent plus puissante la *force* qui existe dans la chose donnée. Or la réception de la chose *oblige* et c'est dans cette *obligation de rétribuer* que réside sa force (Mauss, 2007).

Ainsi, même un échange nettement contractuel véhicule des potentialités non prises en compte par le contrat. C'est là que se trouve une partie de la dynamique de la démocratie participative telle qu'elle est pratiquée à Lille. Reconnus publiquement pendant les réunions dans le quartier, les habitants sont catégorisés et transformés en interlocuteurs compétents par les élus pour porter les demandes locales au sein du GPU. Ils deviennent donc des *personnes individuelles*, et s'élèvent à l'état de grandeur nécessaire à l'établissement d'un accord (Boltanski, Thevenot, 1991).

La large communication autour du GPU lillois peut se lire comme une caractéristique de l'« État animateur » (Donzelot, Estèbe, 1994), orienté par une éthique humaniste, favorisant le dialogue, l'instauration de la « confiance » et le tissage du « lien social » (Genestier, 1999). Nous avons vu à ce moment-là que les habitants, convoqués comme *participants* aux concertations, étaient cooptés dans ces arènes, désignés comme des *forces vives* du quartier.

Ces habitants présents aux réunions de concertation ou aux activités d'animation du GPU (le « diagnostic marchant », des expositions du « groupe mémoire ») ont plus facilement adhéré au projet et y sont devenus plus favorables, facilitant ainsi le processus de déménagement.

Transformer un quartier populaire sous l'argument de la mixité sociale

Lors des réunions de concertation à Lille-Sud, l'argument central de transformation du quartier utilisé par les experts et élus est celui de la mixité sociale, puisqu'il permet à la fois de justifier les départs et de souligner l'importance de l'arrivée de populations plus aisées.

L'incitation au départ...

Pendant les réunions réalisées avec les habitants de chaque immeuble démolit, élus et bailleurs ont distribué des documents d'informations rassemblés dans une « mallette du relogement ». Cette « démarche unique en France¹¹ » se fonde sur une charte de relogement signée par les partenaires. Grâce à elle chaque famille prend connaissance des responsabilités des acteurs de l'opération – de l'emballage des meubles et objets personnels au changement de registres civils. Le caractère unique annoncé consiste en ce suivi personnalisé qui dépasse le moment où la

11. Site Internet de la ville de Lille : [gpu.mairie-lille.fr/presse/DPRebergement.pdf], consulté le 02 mars 2010.

famille quitte l'ancien logement et s'installe dans le nouvel immeuble. Il englobe la promesse d'aide à la recherche d'un emploi, d'une formation spécialisée visant l'insertion professionnelle, jusqu'à l'écoute des habitants par rapport au logement souhaité ou la possibilité de décohabiter.

Six mois après le déménagement, un « sondage de satisfaction » des familles a été réalisé « par un bureau d'études indépendant ». Après ce sondage, la trajectoire résidentielle engendrée par le GPU est considérée comme achevée. Les statistiques produites sont communiquées de manière à valoriser la politique du GPU. Ainsi, on a annoncé que parmi les 78 premières familles relogées des immeubles Marne et Somme, 90 % se disaient « satisfaites ou très satisfaites » du nouveau logement, et 39 % avaient obtenu un appartement plus grand ; un quart des 22 adultes avait déjà trouvé un emploi, un autre quart avait trouvé une formation¹².

Pendant les réunions de concertation de 2008, beaucoup de questions posées par les habitants concernaient l'offre d'appartements adaptés à leurs besoins. Car les familles qui ont accepté de partir le plus rapidement ont trouvé plus facilement des appartements plus grands ou qui leur convenaient mieux. Avec le temps et le changement de l'offre des logements, les discours officiels se sont ajustés au nouveau contexte en cherchant à valoriser des points antérieurement moins soulignés.

Si, en 2007, a été annoncé que 39 % des 78 familles relogées avaient obtenu des appartements plus grands, deux ans après, face à une diminution de l'offre de ces logements, la possibilité de décohabiter était présentée comme un avantage. Néanmoins, le faible niveau de revenus de nombreux habitants et le chômage de longue durée ont empêché qu'une partie importante de la population n'entame une trajectoire ascendante et que la décohabitation soit une « chance » au lieu d'une fragilisation de leurs conditions de vie¹³.

Les « avantages » du GPU, constamment mis en avant lors des réunions de concertation, peuvent être lus comme des actions compensatoires devant l'inévitable déplacement des habitants touchés par les démolitions. Le discours positif qui accompagne le projet apparaît comme une stratégie pour convaincre les individus que partir peut être une occasion d'améliorer non seulement le confort de leur famille, mais aussi leur propre condition sociale. C'est une manière indirecte de pousser les habitants à quitter le quartier, car si des garanties sont données aux réfractaires (« Tous ceux qui veulent rester, resteront »), les départs sont encouragés (« Mais tous ceux qui veulent partir pourront partir ! »).

12. *Lille-Magazine*, n° spécial, janvier 2007.

13. La médiane du revenu déclaré par unité de consommation (UC) pour l'année 2002 à Lille-Sud était inférieure à 8000 euros par an – la plus basse de la ville (INSEE Nord-Pas-de-Calais, 2006). La tendance se confirme, car en 2009, pour la ZUS Lille-Sud, Faubourg de Béthune et Moulins, cette médiane n'atteint que 7 443 euros, bien inférieure à celle de 17 139 pour la ville. La part des ménages concernés par une allocation chômage en 2009 pour cette ZUS était de 26,8 %, très supérieure aux 18,6 % pour la ville (site Internet du Système d'information géographique du secrétariat général du comité interministériel des Villes : [<http://sig.ville.gouv.fr/zone/3104110>], consulté le 18 mars 2012).

... au nom de la mixité sociale

Lors d'une réunion de présentation des futurs logements des rues de l'Asie et Wagner, en 2007, la maire déclarait : « Nous avons la chance d'avoir à Lille six quartiers populaires, nous ne voulons pas que leurs habitants soient chassés par les promoteurs immobiliers, nous voulons de la mixité sociale¹⁴ ! » Le discours de la mixité sociale est toujours mis en avant, pour justifier les interventions et convaincre du bien-fondé du projet.

Mais qu'est-ce la mixité sociale? Si nous analysons la ville en fonction de la pluralité des conditions de revenus des ses habitants – critère souligné lorsqu'on parle de cette notion – nous pourrions dire qu'à Lille, ce sont justement les quartiers « sensibles », comme Lille-Sud, Moulins ou Fives, qui présentent le plus grand mélange de populations en termes de revenus¹⁵.

Cependant, au nom de la mixité sociale, le GPU à Lille-Sud prévoit la construction de 361 logements en locatif social contre 392 démolis, impliquant un relogement hors quartier d'une partie des habitants, notamment parce que le départ se fait en partie avant qu'un nouveau logement soit construit à Lille-Sud.

Si c'est la concentration des indices de précarité dans certains quartiers qui définit les interventions de la politique de la ville et établit les bases des opérations de la rénovation urbaine, la dispersion de cette population dans d'autres quartiers pourra contribuer à une nouvelle lecture statistique de ces territoires, sans nécessairement engendrer de l'intégration et des trajectoires ascendantes pour ceux qui se trouvent depuis longtemps dans des situations vulnérables – ou de « désaffiliation » (Castel, 1999). En effet, les discours actuels autour de la mixité sociale négligent des enjeux qui devraient être pris en compte par les concepteurs des politiques urbaines, notamment l'inégale répartition des richesses (Bidou-Zachariasen, Blanc, 2010).

Conclusion

La perspective d'une lecture en termes de *drame social* nous permet d'accompagner le processus déclenché par un événement. Les personnages du drame ont un *script* commun, une importante production de récits qui leur permettent d'élaborer leurs expériences, de les transmettre aux présents et leur faire partager leurs histoires. Un événement en soi ne porte pas de sens. L'annonce de la rénovation urbaine, par exemple, peut être reçue de différentes manières, même parmi ceux qui sont directement touchés. Le sens attribué à un événement – c'est-à-dire, à son interprétation – est le résultat d'expériences antérieures. Des histoires qui ré-ouvrent des histoires, comme l'a écrit Schapp (Schapp, 2007).

14. Site Internet de la ville de Lille : [http://www.mairie-lille.fr/sections/site-fr/Menu_horizontal_haut/Citoyennete_-_Concertation/reunions-publiques], 23 avril 2008.

15. Ainsi pour ces quartiers, le rapport inter-quartiles des revenus médians déclarés par UC pour l'année 2002 par IRIS varie de 2,1 à 3,4, le plus élevé de la ville (INSEE Nord-Pas-de-Calais, *op. cit.*).

La question qui a orienté les actions des habitants et des planificateurs du cas étudié semble être la même, dans la mesure où elle rouvre les mêmes vieilles histoires : pour promouvoir la valorisation foncière souhaitée avec la rénovation, il faut toucher à l'espace habité par les populations les plus fragilisées.

Des raisons, des arguments et bien des euphémismes constituent ainsi la panoplie avec laquelle les acteurs du drame essaient de mieux adapter et justifier leurs actions et de mobiliser de possibles partenaires à la réalisation de leurs causes. Dans la production d'arguments entreprise par les promoteurs du projet, c'est la promotion de la *mixité sociale* qui se détache. Appliquée à la production de l'offre, la mixité est l'argument qui justifie le projet alors que, lorsqu'elle est appliquée au traitement de la demande, elle devient l'argument qui empêche le relogement (Uhry, 2004, p. 55-57).

Ainsi, à l'inverse de ce que prétendent certains libéraux comme Rawls (Rawls, 1993), les valeurs publiques, comme la mixité sociale mise en avant dans les opérations de rénovation, ne peuvent pas être définies de façon impartiale et sans conflit.

Quant à la question fondamentale et sous-jacente à notre microanalyse du processus actuel de rénovation urbaine en France, elle se manifeste en partie par la mise en question d'un bailleur de la ville de Lille, qui estime que « le problème n'est pas de savoir comment promouvoir la mixité sociale, mais de comprendre le pourquoi de cette obsession pour la mixité aujourd'hui¹⁶ ».

Le fait est que lorsqu'un impératif est posé, quel qu'il soit, il implique un ensemble de procédures à observer. Le départ obligatoire des habitants, dû, selon les planificateurs, à un agrandissement de la *polis* à travers l'intervention dans l'*urbs* – ou dans « une ville pour tous », comme le dit la devise du GPU lillois – est rendu plus acceptable par le traitement au « cas par cas », par une considération personnalisée « des désirs de chaque famille » soumise au déménagement. On identifie ici le registre d'une logique libérale atténuant les différences qui apportent des conflits et divergences susceptibles de créer des obstacles à la réalisation du projet. Le citoyen n'est pas seulement transformé en client d'un service : soumis à une variété d'opérations pratiques, il est incité à s'engager dans un processus qui le conduira à l'adhésion au projet. Dans ce processus, ses compétences civiques et citoyennes seront mises en relief en tant que *vertus* : il est avant tout un *prochain*, une *force vive* de la communauté.

Bibliographie

- BIDOU-ZACHARIASEN C., BLANC M. (dir.), « Paradoxes de la mixité sociale », *Espaces et Sociétés*, n° 140/141, 2010, p. 9-20.
 BOLTANSKI L., THEVENOT L., *De la Justification. Les économies de la grandeur*, Paris, Gallimard, 1991.

16. Entretien réalisé le 12 mai 2009.

- 7
- CARREL M., ROSENBERG S., « Injonction de mixité sociale et écueils de l'action collective des délogés. Comparaison entre les années 1970 et 2000 », *Géographie, économie, société*, vol. 13, n° 2, avril-juin 2011, p. 119-133.
- CASTEL R., *Les métamorphoses de la question sociale*, Paris, Gallimard, coll. « Folio », 1999.
- DEBOULET A., « De l'épreuve à l'enjeu urbain : mobilisations collectives autour de la démolition et du délogement », dans CARREL M., NEVEU C., ION J. (dir.), *Les intermittences de la démocratie. Formes d'action et visibilité citoyennes dans la ville*, Paris, L'Harmattan, 2009, p. 101-120.
- DONZELOT J., ESTÈBE P., *L'État animateur : essai sur la politique de la ville*, Paris, Éditions Esprit, 1994.
- DONZELOT J., EPSTEIN R., « Démocratie et participation : l'exemple de la rénovation urbaine », *Esprit*, n° 326, 2006, p. 5-34.
- GENESTIER P., « Le sortilège du quartier : quand le lieu est censé faire lien – cadre cognitif et catégories d'action politique », *Les annales de la recherche urbaine*, n° 82, 1999, p. 142-153.
- INSEE Nord-Pas-de-Calais, « Revenus fiscaux et structures intercommunales : le cas de la communauté urbaine de Lille métropole », *Pages de Profils*, n° 3, février 2006.
- MALINOWSKI B., *Les Argonautes du Pacifique occidental*, Paris, Gallimard, 1963.
- MAUSS M., *Essai sur le don*, Paris, PUF, 2007, p. 71.
- MELLO M. A. S., VOGEL A., SANTOS C.N.F., *Quando a rua vira casa*, Rio de Janeiro, IBAM, 1981.
- MELLO M. A. S., VOGEL A., *Gente das Areias*, Niterói, UFF, 2005.
- OLIVEIRA L.R.C., *Droit légal et insulte morale : dilemmes de la citoyenneté au Brésil, au Québec et aux États-Unis*, Québec, PUL, 2005, p. 7.
- RAWLS J., *Political liberalism*, New York, Columbia University Press, 1993.
- RICOEUR P., *Soi-même comme un autre*, Paris, Éditions du Seuil, 1990.
- SCHAPP W., *Envolvido em histórias : sobre o ser do homem e o da coisa*, Porto Alegre, Fabris Ed., 2007.
- TURNER V., *Les tambours d'affliction*, Paris, Gallimard, 1972, p. 78-79.
- UHRY M., « Mixité sociale : des politiques antalgiques? », *Économie et Humanisme*, n° 368, mars-avril 2004, p. 55-57.